REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité



ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 et 12 MARS 1967

4me CIRCONSCRIPTION DU VAR

CANDIDATURE

CENTRE DEMOCRATE Jean LECANUET

J.-M. SCHOTTE

Avocat au Barreau de Toulon

Electrices, Electeurs,

1958 - 1967 : 9 ans de gestion, c'est un bail.

Les Français ont un inventaire à faire, un bilan à dresser et c'est en fonction de ce bilan qu'ils devront se prononcer le 5 Mars 1967.

Neuf années d'un pouvoir sans partage dont la majorité sortante porte l'entière responsabilité n'ont pas résolu les grands problèmes économiques et sociaux : l'emploi est menacé, la crise du logement s'aggrave, nous manquons de centres de formation, de laboratoires, d'équipements collectifs (routes, téléphone, hôpitaux...)

Le Français est le citoyen le plus imposé d'Europe.

L'avenir n'est pas assuré pour les jeunes et les personnes âgées sont sacrifiées.

Le CENTRE DEMOCRATE Jean LECANUET regroupe tous ceux qui à la fois n'acceptent pas ce bilan décevant et les incertitudes du régime actuel et refusent les jeux stériles du passé.

LE CHOIX N'EST PAS ENTRE LE PASSE ET LE PRESENT MAIS ENTRE LE PRESENT ET L'AVENIR.

Force neuve et dynamique, le CENTRE DEMOCRATE offre aux Français et aux Françaises une assurance contre l'aventure.

DANS LA STABILITE UNE POLITIQUE
DEMOCRATIQUE :

- équilibre des pouvoirs
- abrogation de l'article 16 de la Constitution
- ratification de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.
- institution d'une Cour Suprême qui garantira les droits des citoyens contre les abus possibles des pouvoirs quelqu'ils soient et qui pourra être saisie par tous les citoyens.
- garantie réelle de l'indépendance des Juges dont la nomination et l'avancement ne doivent pas dépendre du Gouvernement.
- suppression de toutes les juridictions d'exception.
- liberté de l'information sous toutes ses formes, ce qui implique notamment l'indépendance du Conseil d'Administration de l'O.R.T.F., la reconnaissance et l'organisation du droit de réponse, l'accès égal de tous les grands courants de l'opinion à l'écran et à la radio.
- amnistie totale pour tous les faits en rapport avec les événements d'Algérie et réintégration dans les droits et fonctions.
- réconciliation de tous les Français de bonne volonté.

UNE POLITIQUE ECONOMIQUE DYNAMIQUE PAR :

- une expansion régionale permettant d'offrir aux jeunes les emplois nécessaires et de promouvoir l'équipement :
  — aides financières à l'industrialisation par des crédits à long terme et par des primes d'Etat.
  — décentraliser les pouvoirs de l'Etat en donnant aux élus locaux et aux fonctionnaires à leur niveau les moyens nécessaires pour traiter et résoudre sur place les problèmes économiques, sociaux et culturels qui se posent localement.
- un financement accru des équipements collectifs : routes, téléphone, santé publique.
- un accroissement des efforts de recherche scientifique et technique.

● réforme de la fiscalité :

a) — **en ce qui concerne les revenus des particuliers :**

— en réajustant l'impôt sur le revenu par l'indexation des tranches d'imposition sur l'indice du coût de la vie ou celui des salaires.

— en détaxant largement la portion des revenus affectés à l'épargne à long terme : seule façon de relancer l'activité de la Bourse et de permettre la diffusion des actions dans le public.

b) — sur les revenus des Entreprises :

— déduction des investissements effectués par les commerçants et qui n'a été prévue que pour la seule année 1966.

— droit (qui a été supprimé en 1959) de réévaluer les bilans pour tenir compte de l'érosion monétaire qui ne s'est pas ralentie.

● une politique économique et financière qui favorise les P.M.E. : éliminer les concentrations abusives et se défendre contre une « Europe des trusts « dirigée par des cartels - suppression du dirigisme des prix - non à la co-gestion et condamnation de l'amendement Vallon - développement des prêts à long terme - faciliter et encourager l'autofinancement - suppression de la taxe complémentaire et réforme de la patente - report de l'extension de la T.V.A. au commerce de détail jusqu'à son adoption par les autres pays du Marché Commun - autonomie des régimes de retraite et d'assurance maladie - maintien intégral du droit au renouvellement des baux commerciaux, industriels et artisanaux et de la propriété commerciale.

● l'abandon des dépenses de faux prestige et des charges improductives - économies à réaliser sur les dépenses militaires.

● la modernisation du crédit : une différenciation des taux en fonction du degré d'intérêt économique - un allongement des durées de crédit notamment en matière de construction - un allégement des processus d'intervention des organismes publics et semi-publics de crédit.

ASSURANT LE PROGRES SOCIAL ET SES PRIORITES :

● le logement : construction de 600.000 logements par an et les équipements collectifs correspondants.

● l'enseignement et la formation professionnelle : c'est là que réside la clé de l'inquiétant problème de l'emploi.

● le retour au plein emploi et son maintien : objectif premier.

● le relèvement de l'aide aux familles : allocation de salaire unique, l'allocation logement.

● la santé publique.

● l'accroissement des prestations aux personnes âgées.

● la rentabilité de l'agriculture.

● un effort réel pour les routes et le téléphone.

● **droits des Anciens Combattants** : rétablissement de la retraite à tous - rétablissement du rapport constant - revalorisation des pensions de veuve de guerre - maintien de l'Office National des Anciens Combattants et des Offices Départementaux - la carte Ancien Combattant aux militaires ayant combattu en Algérie - l'application de l'article 55 de la loi de finances de 1962 prévoyant l'établissement d'un plan quadriennal pour résoudre l'ensemble des questions intéressant les Anciens Combattants.

● l'indemnisation des rapatriés et des spoliés.

● une politique des loisirs et des sports : aménagement des horaires de travail - stades - piscines - développement de villages de vacances.

UNE POLITIQUE EUROPEENNE :

Seule l'Europe Unie peut constituer une puissance à l'échelle mondiale.

Europe Unie : gage de sécurité et constituant un ensemble politique qui pourra pleinement participer à la gestion des affaires mondiales et ainsi œuvrer efficacement à une politique de paix et à son but ultime : le désarmement universel.

Une Europe communautaire avec un Exécutif et un Parlement Européen doté de pouvoirs réels, composé de deux Assemblées, l'une représentant les Etats et l'autre élue au suffrage universel direct.

VOTRE VOTE ENGAGE LA REPUBLIQUE POUR CINQ ANS **JE VOUS PROPOSE DE LA CONSTRUIRE AVEC MOI**

Avec Jean LECANUET et par un programme de relance de l'expansion économique et une politique sociale de plein emploi, nous assurerons la stabilité du pays et l'avenir du Var.

Vous voterez le 5 Mars 1967 pour :

Jean-Marie SCHOTTE

Avocat au Barreau de Toulon

qui a désigné comme suppléante éventuelle

Madame BOUTRY Jacqueline

Fille d'Ingénieur en Chef du Génie Maritime

Attachée d'Intendance Universitaire au C.E.S. de Pont-du-Las à Toulon

UN HOMME NEUF

POUR UNE POLITIQUE MODERNE

Imp. du Midi - Jean MATHERON - Toulon